



Election au CA de la SNCF

Le syndicalisme de conquête plébiscité dans les urnes !

Avec 40 % des suffrages obtenus en global (EPIC et filiales), la liste des candidat(e)s présentée par la CGT à l'élection des représentants des salariés au Conseil d'Administration de la SNCF du 05 Février 2013 conforte, de loin, la CGT comme première organisation syndicale à la SNCF et dans les filiales.

Cette séquence électorale va être analysée à la loupe par la direction de la SNCF et le gouvernement. Avec une participation à hauteur de 58%, et ce malgré la faible communication de la direction de la SNCF concernant le vote, les cheminots ont témoigné leur attachement au fait syndical. Ils démontrent ainsi leur volonté de « peser » sur les décisions dans une période où vont s'engager des discussions avec le Gouvernement sur la réforme du système ferroviaire en France.

Ce résultat est à apprécier au regard des évolutions importantes intervenues dans l'entreprise depuis 5 ans (date des dernières élections CA), traduites par de multiples réorganisations/restructurations touchant le périmètre et la consistance des établissements, le renouvellement conséquent du corps électoral à la SNCF, la diminution des effectifs de plus de 10 000 cheminots. Autre facteur important, l'ouverture du vote à 32 000 salariés des filiales du groupe contre 5 000 en 2008.

Dans un contexte d'austérité et d'attaques sur les droits des salariés **la démarche offensive de la CGT** alliant contestations, mobilisations, propositions et négociations sur tous les dossiers d'actualité dans l'entreprise tels l'avenir du service public SNCF, fret et voyageur, les salaires, l'emploi, le budget 2013, les conditions de vie et de travail, **est validée à l'occasion de cette élection.**

Malgré les tentatives de déstabilisation du patronat et le déferlement médiatique qui visent à décrédibiliser les militants CGT dans les entreprises en lutte, les cheminots et les salariés du groupe ont une nouvelle fois accordé leur confiance au syndicalisme de conquête incarné par la CGT.

Quelques semaines après la confiance accordée à la CGT par les salariés des très petites entreprises (TPE), c'est un nouvel avertissement pour le gouvernement. En votant majoritairement pour la CGT, et en attribuant 3 sièges d'Administrateurs sur 6, les cheminots et les salariés du groupe SNCF, se sont dotés d'administrateurs qui porteront, au plus haut niveau de l'entreprise et du gouvernement, leurs aspirations et revendications.

Direction et Gouvernement doivent en tenir compte et s'engager vers d'autres choix que la suppression massive d'emplois, le gel des salaires, la remise en cause des acquis sociaux, la casse de l'activité Fret, la déréglementation sociale et le démantèlement du Service Public.

La CGT porte des propositions claires et crédibles sur l'ensemble de ces sujets.

La Fédération CGT des Cheminots créera toutes les conditions d'une intervention unitaire de haut niveau des salariés, que ce soit à l'échelle Européenne avec ETF sur le contenu annoncé du 4^{ème} paquet ferroviaire et au plan national dans le cadre des négociations à venir pour une réforme du système ferroviaire. L'objectif est de répondre aux besoins de la Nation en développant le service public SNCF et l'amélioration des conditions sociales, de vie et de travail des cheminots et plus largement des salariés du groupe.

La Fédération CGT des Cheminots remercie tous ses électeurs cheminots et salariés du groupe, ses militant(e)s et invite toutes celles et ceux qui ont choisi le bulletin de vote CGT à rejoindre l'organisation qui lutte pour renforcer leur engagement dans la défense de leurs revendications sociales et le développement du Service Public.

Carte à échanger auprès d'un militant CGT contre une adhésion officielle

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Fonction : _____
Grade : _____ Établissement : _____
Tél : _____ e.mail : _____ @ _____

**ensemble, plus forts
pour gagner**

Fédération CGT des cheminots 263 Rue de Paris 93515 Montreuil Cedex
adhesion@cheminotcgt.fr • www.cheminotcgt.fr • tél : 01 55 82 84 40



Montreuil, le 06 Février 2013